

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION**

publié le 8/10/24  
mis en ligne le 10/10/24

**DU GRAND GUERET**

**Extrait**

**du registre des délibérations**

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 septembre, à dix-sept heures, se sont réunis en séance ordinaire, sous la présidence et la convocation de Monsieur Eric CORREIA, Président, au siège de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

**Convocation envoyée le** : 20 septembre 2024

**Etaient présents** : M. Eric CORREIA, M. Eric BODEAU, M. François BARNAUD, M. Pierre AUGER, Mme Annie ZAPATA, M. Patrick ROUGEOT, M. Jacques VELGHE, M. Jean-Luc MARTIAL, M. Jean-Luc BARBAIRE, M. Alex AUCOUTURIER, M. Alain CLEDIERE, M. Philippe PONSARD, M. Jean-Paul BRIGNOLI, M. Bernard LEFEVRE, M. Thierry DUBOSCLARD, M. François VALLES, M. Thierry BAILLIET, Mme Joëlle BIARD, M. Xavier BIDAN, , Mme Olivia BOULANGER, Mme Lucette CHENIER, Mme Marie-France DALOT, Mme Viviane DUPEUX, Mme Michèle ELIE, Mme Mireille FAYARD, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Erwan GARGADENNEC, Mme Mary-Line GEOFFRE, M. Patrick GUERIDE, M. Christophe LAVAUD, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, M. Henri LECLERE,, Mme Christine MARRACHELLI, Mme Françoise OTT, M. Michel SAUVAGE, Mme Corinne TONDUF, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Guillaume VIENNOIS.

**Etaient excusés** : Mme Célia BOIRON, Mme Sylvie BOURDIER, M. Gilles BRUNATI, Mme Ludivine CHATENET, M. Benoît LASCOUX, M. Jean-Pierre LECRIVAIN, Mme Claire MORY, Mme Véronique VADIC,

**Etaient excusés et avaient donné pouvoir de vote** : M. Philippe BAYOL à Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, Mme Corinne COMMERGNAT à M. François BARNAUD M. Jean-Baptiste CONTARIN à M. Thierry BAILLIET, Mme Marie-Françoise FOURNIER à M. Guillaume VIENNOIS, Mme Patricia GODARD à M. Pierre AUGER, Mme Arméle MARTIN à M. Jean-Luc BARBAIRE, M. Michel PASTY à Mme Michèle ELIE, M. Ludovic PINGAUD à Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Guy ROUCHON à Mme Mireille FAYARD

**Nombre de membres en exercice** : 55

**Nombre de membres présents** : 38

**Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote** : 9

**Nombre de membres excusés** : 8

**Nombre de membres absents** : /

**Nombre de membres ne participant pas au vote** : /

**Nombre de membres votants** : 47

**Quorum** : 28 (atteint)

**Secrétaire de séance** : M. Pierre AUGER

**ENGAGEMENT FINANCIER : TRAVAUX POUR LA MISE EN PLACE DES COMPTEURS DE SECTORISATION ET DES PRE-LOCALISATEURS A POSTE FIXE SUR LA COMMUNE DE GUERET**

**Rapporteur** : M. Jacques VELGHE

Dans le cadre de l'étude diagnostic des réseaux d'eau potable de la commune de Guéret, la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret souhaite réaliser les travaux de pose des compteurs de sectorisation et des pré-localisateurs.

Les travaux consistent à mettre en place 11 dispositifs de comptage dans les regards de visite avec télégestion et 36 pré-localisateurs à poste fixe.

Ainsi, la collectivité sollicite ses partenaires pour des demandes de subvention concernant la réalisation de ces travaux.

La Communauté d'Agglomération du Grand Guéret a missionné le bureau d'études VRD'eau Conseils pour la réalisation de l'étude diagnostic. Elle souhaite étendre sa mission pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'installation des compteurs de sectorisation et pré-localisateurs.

Actuellement, le réseau de distribution compte depuis le réservoir de tête de Pisseratte, 14 dispositifs de comptage (hors compteurs d'interconnexion) dont 1 compteur départ station de reprise vers Grancher. Ces dispositifs de comptage décomposent le territoire de Guéret en 13 secteurs, dont les caractéristiques sont très hétérogènes (volume, linéaire, densité, ...).

Des dispositifs de comptage supplémentaires, ainsi que des pré-localisateurs à poste fixe doivent être mis en place pour améliorer la recherche des fuites. La pose de ces compteurs sera réalisée avec de la télégestion, qui permettra la réalisation de mesures précises sur le réseau, afin de localiser les zones de fuites et donc, faciliter leur recherche. De plus, ces nouveaux compteurs permettront de mieux gérer le réseau d'eau potable en « temps réel » et enregistrer un historique du réseau.

Afin de suivre les débits transités dans ces réseaux, il est demandé de compléter la sectorisation déjà en place par l'ajout de 11 dispositifs de comptage et 36 pré-localisateurs à poste fixe. Une cartographie du dispositif des comptages existants est jointe en annexe.

Le plan de financement se décompose comme suit :

RESSOURCES	Type d'aide	Montant prévisionnel de l'aide	Taux	Obtention financement	
				Date demande	Date décision
EUROPE (FEDER, FEADER)					
ETAT : DETR					
CONSEIL RÉGIONAL					
CONSEIL DÉPARTEMENTAL		50 282,58 €	15%		
AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE		175 700,00 €	52,41%		
<b>TOTAL subventions publiques</b>		<b>225 982,58 €</b>	<b>67,41%</b>		

Autofinancement	109 234,62 €	32,59%
-----------------	--------------	--------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>335 217,20 €</b>	<b>100%</b>
----------------------	---------------------	-------------

Les affectations budgétaires sont les suivantes :

CREDITS BUDGETAIRES A AFFECTER A L'OPERATION							
Budget	Section	Objet	Chapitre	Compte	Service	Code gestionnaire	Montant
40010		Mise en place compteurs sectorisation	23	2312	Bureau études	006	335 217,20€ HT

Accusé de réception en préfecture  
023-200034825-20240926-213\_24-DE  
Date de télétransmission : 08/10/2024  
Date de réception préfecture : 08/10/2024

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

- D'approuver le plan de financement définitif de cette opération,
- D'autoriser M. le Président à signer tout document afférent à cette délibération d'engagement financier et tous les actes liés à la présente opération.


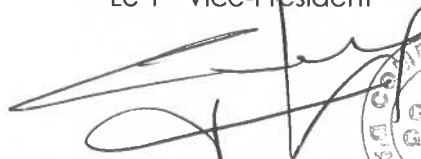
Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Et ont signé les Membres présents

Pour Extrait Conforme

Par délégation du Président

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président



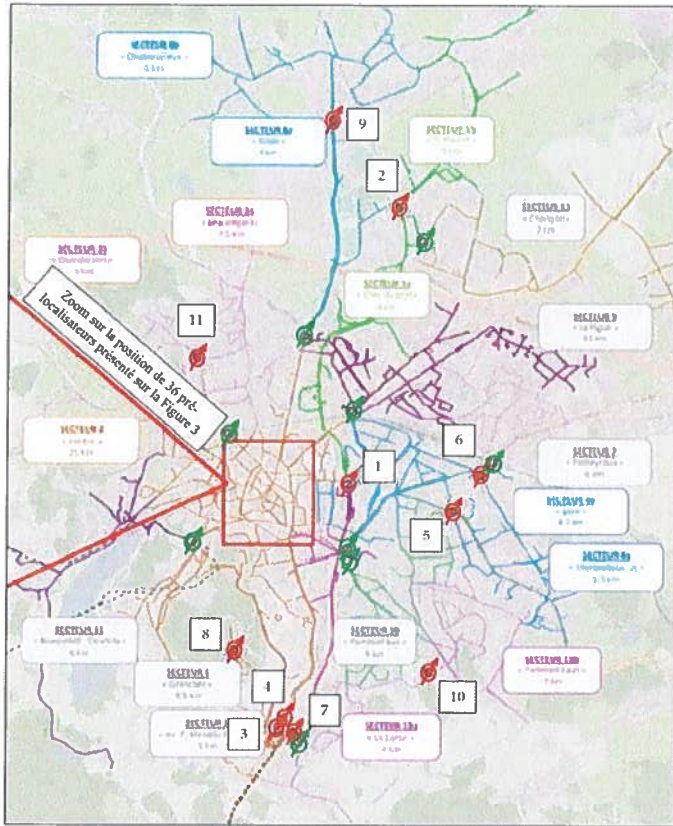
Eric BODEAU

Le secrétaire de séance





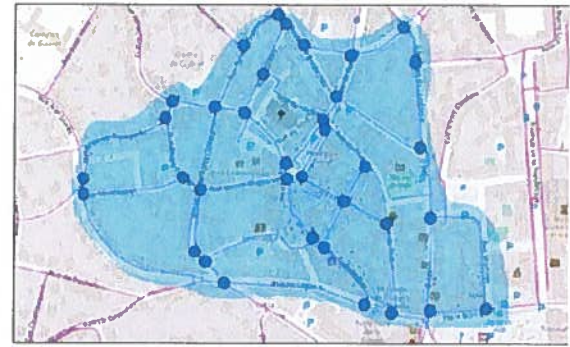
Pierre AUGER

cartographie



Localisation des dispositifs de comptage projetés avec un zoom sur la position des 36 pré-localisateurs

-  Dispositif de comptage existant
-  Dispositif de comptage à poser



Position des 36 pré-localisateurs à poste fixe